

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (salle des associations),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Bernard SOUVIGNET)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

o Pour : 27

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Date de convocation :

Le 12 mai 2026

Date d'affichage :

Le 12 mai 2026

DELIBERATION N° :
DC/2026-05-18/07

OBJET DE LA SEANCE :
Compétence « jeunesse »

Centre ados intercommunal

Tarifs Camps été 2026

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, JACQUIOT Maxime, SABY François-Régis, SANIEL Alain, RUEL Pascal, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, SOUTRENON Maryline, VALLA Sophie, PATOUILLARD Marie-Christine, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoir : Mme Catherine MARCON donne pouvoir à Mme H. DREVET

M. POINAS, Vice-Président, rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2019-12-02/03 et n° DC/2019-12-02/11 en date du 2 décembre 2019 décidant de prendre la compétence « jeunesse » (centres de loisirs et périscolaire, hors cantines et temps scolaires) au 1^{er} janvier 2020.

Il indique que dans le cadre de cette compétence et du fonctionnement du centre ados intercommunal, deux séjours seront organisés au cours du mois de juillet 2026 à savoir :

- 5 jours à Saugues du lundi 20 au vendredi 24 juillet
- 5 jours à Vaujany du lundi 27 au vendredi 31 juillet

Il propose ainsi la tarification suivante sur un prix forfaitaire à la journée pour les deux camps proposés :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6
	0/600	601/750	751/900	901/1200	1201/1400	1400+
Prix à la semaine	166.50 €	192 €	205 €	230.50 €	243.50 €	256 €

M. POINAS propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

AR Prefecture

043-244300307-20260518-DC2026051807-DE
Reçu le 08/06/2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- valide la grille tarifaire proposée pour les deux camps organisés au cours de l'été 2026 par le centre ados intercommunal,
- indique que le centre ados intercommunal procédera aux déclarations CAF en vigueur afin de percevoir la prestation de service correspondante pour les journées qui seront facturées aux familles,
- charge M. le Président et le Vice-Président compétent de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Bernard SOUVIGNET,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260518-DC2026051807-DE
Reçu le 08/06/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le